

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 45 (1916)
Heft: 4

Rubrik: Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

II. L'assiette.

A. Donné concret. — Faire observer la couleur, la forme, les parties, la matière.

B. Elaboration didactique. — 1. Raison de la matière : Pourquoi ne fait-on pas les assiettes en bois ?... en argent ?... Pourquoi a-t-on mis du vernis sur la terre ?... Pourquoi faut-il étamer les assiettes en fer ?... 2. Raison de la forme : Pourquoi l'assiette a-t-elle généralement un bord ?... Pourquoi l'assiette à soupe est-elle creuse ?... Quand emploie-t-on les assiettes plates ?... Pourquoi y a-t-il une marque aux assiettes, aux tasses, etc. ?...

RÉCAPITULATION. — I. Ce qui concerne la bouteille. II. Ce qui concerne l'assiette.

Vocabulaire. — La bouteille, la carafe, la fiole, le flacon, la bonne, la dame-jeanne. Le fond, le goulot, le verre, la verrerie, le verrier, le bouchon, le liège, l'assiette, le plat, la poterie, le potier, la faïence, le fer, la rouille, le fer étamé.

APPLICATION. — Comparaison orale entre la bouteille et l'assiette. Définition de ces deux ustensiles.

Lecture. — N° 18, page 38.

(A suivre.)

ÉCHOS DE LA PRESSE

Extrait du discours prononcé par M. René Bazin, de l'Académie française, à l'assemblée générale de l'Union parisienne des dames de l'enseignement libre (5 décembre dernier) :

« Il n'est guère de profession plus haute que la vôtre, Mesdames, quand on la considère comme une mission pour les âmes. Vous avez à former de futures femmes, de futures mères : vous avez, entre vos mains maternelles, ces commencements d'intelligence, de passion, de besoin de la vérité et de penchant à l'erreur, de faiblesses et de générosité que sont les enfants. De vous, ces petites tiendront probablement le meilleur de leur avenir. Elles vous devront du bonheur qu'elles auront, et de celui qu'elles donneront, et de l'exemple qui sera transmis par elles. Car les conditions du travail ouvrier, celles de l'habitation ouvrière, se trouvent aujourd'hui presque en opposition avec les obligations, comme avec les douceurs de la vie de famille. Cette attention constante que réclame l'éducation d'une petite fille, combien elles sont rares les mères du peuple qui peuvent la donner !

Elles vous confient ce qu'elles ne peuvent faire... Et c'est le principal de leur mission maternelle. Le choix qu'elles font de vous, institutrices chrétiennes, indique l'orientation de leur esprit et vous charge d'obligations très strictes. Vous devez aux enfants, avant toutes choses, l'éducation morale. Elles doivent apprendre de vous ce que les mères n'ont pu leur dire : ce qui est nécessaire pour vivre, pour se décider dans l'incessante contradiction de l'intérêt et du devoir,

pour conserver à la France un peuple sain, défendu par le sens commun et par la foi contre l'innombrable erreur : pour faire des femmes fidèles et fières, capables de tenir un ménage aussi bien que de donner un conseil, de résister à la provocation du luxe et du plaisir, d'être enfin des compagnes agréables et sages. Rien, à beaucoup près, ne vaut cette part loyale de votre enseignement. Là est votre gloire, et je puis bien dire votre privilège. Aussi j'ai bien souvent pensé que le souci des brevets tenait trop de place dans les préoccupations des écoles, même catholiques, à tous les degrés de l'enseignement.

C'est pour cela que j'ai été très intéressé par certains programmes et, notamment, par celui d'un *Cours normal catholique d'enseignement ménager*, fondé à Paris, sous le patronage du Cardinal-Archevêque, et qui ne porte pas seulement sur les matières habituellement comprises sous ce titre d'enseignement ménager : cuisine, blanchissage, repassage et coupe, etc., mais sur ce qui sera toujours l'essentiel : la formation morale de la femme et de la mère, ce qu'on peut appeler « l'art de la famille ». Les jeunes filles qui suivent ce cours normal y reçoivent des leçons de religion et de vie chrétienne ; on y voit enseigner : *La religion au foyer, la formation catholique de la femme*, puis les principes d'éducation maternelle : *Education des sentiments, éducation de la volonté* ; les éléments de l'économie sociale à côté de ceux de l'économie domestique : « notions de la famille, du travail, du bon usage des biens, de la mutualité du droit usuel », etc. Ne croyez-vous pas qu'il y ait là quelques idées à prendre, même pour l'enseignement primaire ?

Si vous considérez l'extrême besoin de vigueur morale où sont toutes les classes de la nation française, vous ne croirez avoir bien rempli votre tâche que si vous avez fait d'abord des âmes fortes.

Vous n'êtes pas — et c'est votre honneur — seulement des maîtresses à lire et à écrire, mais le conseil toujours présent, quelque chose de l'avenir, une créature plus âgée et plus sûre, mieux défendue qui peut tenir la main d'une autre et recevoir, sur sa poitrine, une petite tête fatiguée. Quelle précieuse matière vous avez entre les mains, près de votre cœur, Mesdames ! Jeunes filles ou femmes, je voudrais que chacune de vous, quand le jour sera venu où tous les mérites seront connus, puisse être appelée du nom de sa vraie vocation : *mater admirabilis* !»

* * *

Jeux d'enfants. — L'un a plus de six ans, l'autre moins de trois, je les connais : ce sont les miens. Pétulants et nerveux, braillards et têtus : au demeurant fort mal élevés. Singes dans l'âme, mais d'une singerie logique — si je puis dire — intéressante pour le psychologue et l'observateur. Caricature de gestes, mais jeu de sentiments : une petite humanité en raccourci. L'aîné a dit : Nous allons jouer à la guerre. Aussitôt dit, aussitôt fait. Quelques petits morceaux de sapin, pris dans la caisse à bois, servent à fabriquer les armes : l'une figure un sabre, l'autre, plus courte, façonnée à l'aide de deux morceaux disposés en croix, doit être un pistolet. L'aîné reprend : Moi, je ferai le Turc et toi tu seras le Bulgare... Ainsi vont les conventions. Le cadet accepte et déjà il brandit son sabre. Mais il convient de se cos-

tumer ; sans cela, la fiction ne serait pas suffisante. L'ainé s'entoure la tête d'un chiffon en manière de turban : on dirait un apprenti chamelier ; au plus petit il jette une toque, que celui-ci arbore et qui lui donne un air slave ou kalmouk. Et la danse commence. C'est une poursuite effrénée ; des chaises sont renversées, la table ébranlée, des cris aigus et féroces retentissent ; ils n'ont aucun nom dans aucune langue, mais ils sont expressifs de suffisante sauvagerie. L'ainé, — pour que nul n'en ignore — beugle : Turc ! Turc ! et le tout petit, l'imitant, mais en estropiant le mot gentiment, répond : *Bougar ! Bougar !* Ainsi chacun revendique déjà, avec âpreté et violence, sa nationalité d'occasion. C'est exquis. Le vacarme est affreux. Les enfants se pourchassent, se rejoignent, se saisissent aux cheveux, se roulent l'un sur l'autre, s'enfoncent dans les côtes leurs armes de bois. Puis l'un s'évade... et la poursuite recommence, agrémentée de hurlements...

... Dans son cabinet d'étude, le papa travaille : il compose un sermon sur la *Paix*. Il entend tout, mais il patiente, il essaye de mettre le pouce de chaque main sur une oreille, pour méditer quelque peu et pour chercher un développement nouveau. Précaution inutile. D'ailleurs il est envahi, la neutralité de sa retraite n'est pas respectée... Les clameurs deviennent plus assourdissantes : *Turc ! Turc ! Bougar ! Bougar !* De la cavalerie est maintenant représentée dans la bataille à l'aide d'un vieux tabouret de bois que chevauche le tout petit. Les enfants sont dans les jambes paternelles, et se battent obscurément... mais c'est le papa qui reçoit les coups. Alors, comme il a la main leste, lui aussi, il prend sa revanche. Pan ! pan ! deux claques justicières. Le Turc grogne, quoique en faisant bonne contenance, par amour-propre, mais le Bulgare pleure abondamment, les poings dans ses yeux, et le bonnet cosaque sur l'oreille. Le texte du sermon inachevé s'étale sur le cahier ; c'est celui du vieux prophète :

« De leurs glaives ils forgeront des hoyaux
Et de leurs lances des serpes ;
Une nation ne tirera plus l'épée contre une autre,
Et l'on n'apprendra plus la guerre. »

A. VINCENT.

* * *

A propos d'éducation nationale. — A mes yeux, il n'y a d'éducation nationale digne de ce terme que par la pratique, à l'école même, des activités du citoyen. Des essais dans ce sens ont été tentés aux Etats-Unis. William Georges a créé à Freeville, près de New-York, une *Junior Republic*, démocratie en miniature, cité à la fois politique, juridique et économique ; on y vote, on y rend la justice ; une monnaie spéciale y a cours ; on y vit de ce que l'on y gagne. Sans aller aussi loin, Wilson Gill s'est contenté de républicaniser un grand nombre de collèges sur toute l'étendue des Etats-Unis et même à Cuba. Leur constitution, basée sur celle des Etats où ils se trouvent et sur celle de la Confédération américaine, en enseigne intuitivement le fonctionnement.

On trouve aussi ce procédé appliqué sur une grande échelle en Autriche, où le professeur Prodinger de Pola en fut l'initiateur. Toutes

les « Ecoles nouvelles », enfin, pratiquent un système démocratique plus ou moins étendu : celles de la Suisse alémanique ont leur *Lands-gemeinde* régulière, qui n'est ni un jeu ni une comédie, mais bel et bien une fonction organique de la petite cité scolaire.

Les professeurs qui enseignent dans les écoles ainsi démocratisées sont unanimes à déclarer que la discipline y est plus sérieuse que dans les collèges où l'on applique le système autoritaire. Ils n'ont pas ou presque pas à s'en occuper. Ils peuvent consacrer tout leur temps et toute leur attention à leurs leçons. En outre, les élèves gagnent en maturité d'esprit. Ils ne forment pas un clan hostile au professeur, parce que le professeur n'est pas un gendarme, mais le dispensateur de la science. A envisager les affaires publiques « du côté du manche », si je puis m'exprimer ainsi, ils acquièrent une pratique de la vie sociale que rien ne pourrait leur donner au même degré.

La vie réelle est faite de frottements et de luttes : sans ces innombrables contacts avec le prochain pour la poursuite d'un bien commun, il n'y a pas de connaissance psychologique des hommes, pas de sentiment du possible et de l'impossible. Il n'y a rien de tel que de se trouver aux prises avec des difficultés positives pour s'émanciper du verbalisme et de la théorie creuse, qui sont une étape de l'intelligence, mais une étape qu'il faut savoir dépasser.

Il est bon, toutefois, de ne pas se faire d'illusion. Le système de l'autonomie des écoliers ne lève pas tous les obstacles. Il faut y ajouter l'enseignement civique — celui-ci venant se superposer à l'usage de la liberté, comme la grammaire, d'après les méthodes modernes, doit se superposer à l'usage d'une langue. Il faut également entretenir la chaleur et l'enthousiasme dans l'organisme scolaire, prototype de l'organisme national. Puis, il faut du tact. Commencer, avec les jeunes élèves, par la simple répartition de charges au profit de la communauté, sortes de services publics. Passer graduellement du service public au service social. Ne faire procéder à des élections à des postes entraînant responsabilité collective que lorsque les élèves à élire ont la maturité voulue pour en porter le poids. Ne pas imposer un système, mais le proposer. Ne pas délibérer sur des lois théoriques et inutiles, mais sur des cas concrets réels. Stimuler par-ci, modérer par-là. C'est faute d'avoir suivi ces indications, dictées par la pratique, que les essais d'application du régime républicain, tentés jusqu'ici par quelques maîtres d'écoles primaires dans le canton de Vaud et à Paris, ont partiellement échoué.

Je crois que surtout dans un pays comme la Suisse, où sont en vigueur les droits ultra-démocratiques du referendum et de l'initiative, il vaudrait la peine de poursuivre cette piste et d'introduire dans nos écoles publiques les méthodes de Wilson Gill et de Prodingier adaptées à nos besoins, à nos mœurs et à nos constitutions cantonales et fédérale. Toute autre éducation civique ou nationale me paraît théorique et superficielle.

AD. FERRIÈRE.

